

AUGMENTATION DE CAPITAL DE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE (S.A.S.)

ATTESTATION DE LA SOCIETE



Objet : augmentation de capital de la société A&F CONNECTION

Je soussigné(e)	FLORENT AFFERGAN
agissant en ma qualité de	PRESIDENT
de la S.A.S.	A&F CONNECTION
	56 AVENUE AUBERT 94300 VINCENNES
au capital de	1 000 €, actuellement en cours d'augmentation

certifie au vu des documents ci-joints :

- P.V. de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 février 2025, qui a décidé de l'augmentation de capital de notre société de 1 000 € à 100 820,60 €,

- originaux des bulletins de souscription,

que l'augmentation de capital est devenue définitive et a été faite conformément aux dispositions du code de commerce, l'assemblée ayant valablement délibéré, publication ayant été requise et les différentes formalités ayant été respectées.

Fait à la destrousse, le 21 novembre 2025

(signature du Président Directeur Général, du Directeur Général ou du Président du Directoire)


— **Crédit Mutuel** —
CCM La Destrousse
53 Avenue des Marronniers
13112 La Destrousse
Tél: 04.96.18.80.88 / Fax: 04.42.72.13.67
SIRET: 794 688 481 00017